



Au-delà des actions; diversification

## **amLeague. Un championnat pour gérants**

20 novembre 2010

[Investir Hebdo](#)

INVTIR

Sud

26

Français

(c)2010 Investir.

Comment déterminer les meilleurs fonds Europe. En se référant aux classements établis par les sociétés spécialisées comme Lipper, EuroPerformance ou Morningstar serait-on logiquement tenté de répondre. Mais le caractère par définition très large de certaines catégories de fonds rend bien souvent les comparaisons moins évidentes qu'il n'y paraît, les fonds ayant des approches très différentes les unes des autres et parfois éloignées de la définition de la catégorie (par exemple, certains fonds actions se donnent la possibilité de détenir un poste important d'obligations).

Pour tourner cette difficulté, les promoteurs d'amLeague ont décidé de renverser le problème. Avec le soutien de 39 grands investisseurs institutionnels (caisses de retraites, mutuelles d'assurances, grandes sociétés...) qui souhaitent disposer d'outils clairs pour déterminer les meilleurs gestionnaires, ils ont défini des mandats de gestion dotés de cahiers des charges extrêmement précis. Ainsi, pour les actions Europe, les portefeuilles doivent être investis entre 98 % et 100 %, 20 titres doivent, au minimum, être détenus, aucun secteur ne peut représenter plus de 35 % du portefeuille, l'utilisation d'instruments dérivés est interdite...

Ensuite, les gérants de la place ont été invités à s'inscrire et à gérer des portefeuilles notionnels (fictifs mais gérés dans des conditions réelles). Pour l'heure, 19 sociétés de gestions se sont inscrites sur un ou plusieurs des trois mandats proposés depuis le 30 juin (actions Europe, actions Euro, et actions Euro-flexible). Sur les actions Europe, Petercam arrive actuellement en tête avec une performance de 13,6 % depuis le 30 juin alors que pour les actions Euro et la gestion Euro-flexible, Allianz GI occupe la première place avec des scores de 12,3 % et 11,4 %.

amLeague compte ouvrir un ou deux mandats supplémentaires en début d'année 2011, dont un consacré à l'allocation d'actifs (les performances sont consultables sur le site Internet **Am-league.com**).